

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Sept le 31 Janvier à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Étaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillaume, P. Cormier, M. Foidart, F. Téroute, F. Hervé, J. Grévès, A. Buzaré, JJ. Marteil, G. Thiery, L. Médica D. Renouf, Z. Dano, MC Couf, AM Garangé, C. Jourdain, MF Guillemot, MM Guillemot, P. Le Dro, C. Pecchia, R. Hénault M. Le Teuff, L. Detrez, PY Le Grogneq, V. Robin-Cornaud (arrivée à 20 H 37) Conseillers municipaux

Absents excusés :

D. Capart qui a donné procuration à F. Aubertin  
P. Guilbaudeau « « à AM. Goujon  
L. Monnerie « « à M. Foidart  
S. Caroff « « à P. Cormier  
M. David « « à L. Detrez

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 25 Janvier 2017

Date de l'affichage : 25 Janvier 2017

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

-----  
**2017\_14 : Dénomination de voies**

*Rapporteur : G. Thiery*

Il est proposé de dénommer les voiries de :

- Lotissement du Gouéric Est (5 voies) :
  - Rue Henri QUEFFÉLEC
  - Rue Max JACOB
  - Rue Tristan CORBIÈRE
  - Rue Xavier GRALL
  - Rue Victor SEGALLEN
  
- Kerlého (9 voies) :
  - Rue Jean-Yves COULIOU
  - Rue Adolphe BEAUFRÈRE
  - Rue Robert MICHEAU-VERNEZ
  - Rue Maxime MAUFRA
  - Rue Mathurin MÉHEUT
  - Rue Pierre TAL COAT
  - Rue Élodie LA VILLETTE

- Rue Jean LE MERDY
- Rue Marguerite CERUSIER
  
- Trézéleguen / Mané Cohal (1 voie + hameaux) :
  - Rue du plateau (de Trézéleguen) pour la voie
  - + une numérotation simple pour les autres habitations (1 Trézéleguen, 2 Trézéleguen..., 1 Mané-Cohal...)
  
- Entre la rue de la Danaé et l'ancienne RD 306 à Scubidan (1 voie) :
  - rue Florence ARTHAUD

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 04 et du 13 janvier 2017 ;

**DÉCIDE** de dénommer les voies telles que présentées ci-dessus

**Adopté à l'unanimité.**

-----

POUR EXTRAIT CONFORME,  
GUIDEL, le 08 Février 2017  
Le Maire,  
François AUBERTIN

